



LE COMPLEXE SHOOTING CLUB

Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données personnelles que dans la mesure où cela est nécessaire à votre inscription, de gérer votre activité et votre accès au club. Les données personnelles recueillies sont nécessaires pour assurer l'exécution de nos prestations, la vérification de la validité des informations nécessaires au paiement des frais d'adhésion, réaliser des études statistiques, respecter nos obligations légales.

Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder la durée de votre adhésion, sauf si :

- Vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant, dans les conditions décrites ci-après ;
- Une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire.

Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité à notre personnel administratif, nos employés, préposés et, le cas échéant, à nos sous-traitants. Les sous-traitants en question sont soumis à une obligation de confidentialité et ne peuvent utiliser vos données qu'en conformité avec nos dispositions contractuelles et la législation applicable. En dehors des cas énoncés ci-dessus, nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc...).

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant :

SAS LE COMPLEXE DU TIR SPORTIF
Mme Gwendoline Curi
523 CHEMIN DE LA BANASTIERE
84270 VEDENE

Si vous ne souhaitez pas/plus recevoir nos actualités et sollicitations (par téléphone, SMS, courrier postal ou électronique) et invitations, vous avez la faculté de nous l'indiquer dans le cadre du présent formulaire, de modifier vos choix en nous contactant dans les conditions évoquées ci-dessus (si cela est techniquement envisageable).

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).

- J'accepte que ma photo soit utilisée par le système de contrôle d'accès au club
- Je n'accepte pas que ma photo soit utilisée par le système de contrôle d'accès au club
- J'accepte que mes coordonnées soient utilisées pour recevoir les actualités et les activités du club
- Je n'accepte pas que mes coordonnées soient utilisées pour recevoir les actualités et les activités du club

Le Complexe Shooting Club - 523 Chemin de la Banastière - 84270 VEDENE

Association Loi du 1er Juillet 1901 N°W842007242 - Affiliation FFTir N°18 84 263

SIREN : 837 525 658 - SIRET : 837 525 658 00014 - CODE NAF : 9312Z

Portable : 06 17 21 16 99 - Site Internet : www.lecomplexedutirsportif.fr - E-mail : contact@lctsv.fr



CERTIFICAT MÉDICAL

**Certificat médical de non contre-indication à
l'encadrement et /ou à la pratique du Tir sportif**

Saison 2024/2025

Je soussigné(e), Docteur
certifie avoir examiné ce jour conformément à l'article A.231-1 §5 du code sport :

Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Né(e) le : / /

Et atteste n'avoir pas constaté à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant à l'encadrement et/ou à la pratique du Tir sportif en et hors compétition.

Et que son état de santé physique et psychique n'est pas incompatible avec la détention des armes et munitions.

Conformément à l'article L.231-2-3 du Code du Sport sur les disciplines à contraintes particulières, le présent certificat est valide pour une durée maximale de 1 an à compter de la date où il a été établi.

Date : / /

Cachet du médecin

Signature du médecin